



Contrôle d'étanchéité de réservoir : Digesteur

Exploitant/Maître d'ouvrage : Agri Metha Valois
Lieu-dit La remise Saint-Germain,
60800 Feigneux
49°14'37.9"N 2°55'17.7"E

Fabricant de l'installation : EnviTec Biogas AG
Boschstraße 2, 48369 Saerbeck

Nom de l'inspecteur Envitec : Raphael Huysseune / Fabio MIETTE

Description de la méthode de contrôle :

Conformément à la norme DIN 11622, l'étanchéité des réservoirs doit être contrôlée avant leur mise en service. Les contrôles sont à effectuer par l'entrepreneur responsable (entreprise de construction, bureau d'études) en présence du maître d'ouvrage.

Après l'installation des parois du réservoir et le bétonnage de la dalle, l'étanchéité des réservoirs est à tester par remplissage d'eau claire dans le réservoir non remblayé. Le pied du réservoir, c'est à dire le point de raccordement du réservoir au radier, doit être dégagé et visible durant le contrôle d'étanchéité. Sur une période d'observation de 48 heures, aucune fuite d'eau ne doit apparaître ni aucune trace d'humidité ne doit persister.

Résultat :

- Le réservoir (Digesteur) était étanche et n'a pas nécessité d'autres mesures d'étanchéification.
- Le réservoir (Digesteur) était étanche après réalisation des mesures d'étanchéification suivantes :

Mesure :

Feigneux,

Miette Fabio

(Inspecteur – Huysseune, Raphael)
EnviTec Biogas

A-Consult SARL
37 rue des Mathurins
(Constructeur, A-Consult)
F-75006 Paris



Procès-verbal du contrôle d'étanchéité de réservoir (Digesteur)

Hauteur du réservoir: 8,0 mètres; Diamètre intérieur 32,72 mètres ; Volume d'eau env. 841 m³

	Date	Heure	Hauteur de remplissage	Remarque
Fin Remplissage	13/04	12H	Env. 1 m	Conditions météorologiques sec et stable
1er contrôle visuel	14/04	13h	Env. 1 m	RAS
2ème contrôle visuel	15/04	14h	Env. 1 m	RAS
3ème contrôle visuel	16/04	7h45	Env. 1 m	Pas de perte d'eau Aucune trace d'humidité Fin du test
4ème contrôle visuel			Env. 1 m	
Début Vidange	16/04		Env. 1 m	RAS

Date: 21/04/21

Date: _____

A-Consult SARL
37, rue des Mathurins

Signature de l'entreprise de construction

Signature du maître d'ouvrage

Date: 21/04/2021

Signature de l'inspecteur EnviTec



Contrôle d'étanchéité de réservoir : Fosse de stockage

Exploitant/Maître d'ouvrage : Agri Metha Valois
Lieu-dit La remise Saint-Germain,
60800 Feigneux
49°14'37.9"N 2°55'17.7"E

Fabricant de l'installation : EnviTec Biogas AG
Boschstraße 2, 48369 Saerbeck

Nom de l'inspecteur Envitec : Raphael HUYSSEUNE / Fabio MIETTE

Description de la méthode de contrôle :

Conformément à la norme DIN 11622, l'étanchéité des réservoirs doit être contrôlée avant leur mise en service. Les contrôles sont à effectuer par l'entrepreneur responsable (entreprise de construction, bureau d'études) en présence du maître d'ouvrage.

Après l'installation des parois du réservoir et le bétonnage de la dalle, l'étanchéité des réservoirs est à tester par remplissage d'eau claire dans le réservoir non remblayé. Le pied du réservoir, c'est à dire le point de raccordement du réservoir au radier, doit être dégagé et visible durant le contrôle d'étanchéité. Sur une période d'observation de 48 heures, aucune fuite d'eau ne doit apparaître ni aucune trace d'humidité ne doit persister.

Résultat :

- Le réservoir (Fosse de stockage) était étanche et n'a pas nécessité d'autres mesures d'étanchéification.
- Le réservoir (Fosse de stockage) était étanche après réalisation des mesures d'étanchéification suivantes :

Mesure : Injection de résine à l'extérieur de la couronne inférieur
(jonction modules - radier).
2 passages.

Feigneux,

Miette Fabio

(Inspecteur – Huysseune, Raphael)
EnviTec Biogas

A-Consult SARL
(Constructeur / Consultant)
37, rue des Mathurins
F-75008 Paris



Procès-verbal du contrôle d'étanchéité de réservoir (Fosse de stockage)

Hauteur de réservoir: 6,0 mètres ; Diamètre intérieur minimum 23,78 mètres, Volume d'eau env. 444,13 m³

	Date	Heure	Hauteur de remplissage	Remarque
Fin Remplissage	05/04		Env. 1 m	
1er contrôle visuel	13/04	12h	Env. 1 m	Conditions météorologiques sec et stable
2ème contrôle visuel	14/04	13h	Env. 1 m	RAS
3ème contrôle visuel	15/04	14h	Env. 1 m	RAS
4ème contrôle visuel	16/04	7h45	Env. 1 m	Pas de perte d'eau Aucune trace d'humidité Fin du test
Début Vidange	16/04		Env. 1 m	RAS

Date: 21/04/21 **A-Consult SARL**
37, rue des Mathurins
F-75008 Paris

Signature de l'entreprise de construction

Date: _____

Signature du maître d'ouvrage

Date: 21/04/2021

Signature de l'inspecteur EnviTec